

2014

Semaine Doctorale Intensive

Intensive Doctoral Week

Organisation de la semaine

Les ateliers entièrement ou partiellement anglophones sont signalés par une dièse #. Chaque demi-journée voit se dérouler plusieurs ateliers en parallèle. Chaque participant (doctorant comme professeur) est invité à participer à l'un des ateliers.

Chaque atelier fait l'objet d'une page dédiée sur le site Internet de la SDI : n'hésitez pas à y aller pour retrouver une version plus approfondie de la description et les documents à lire en avance : <http://blogs.sciences-po.fr/intensive-doctoral-week/>

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une excellente semaine doctorale!!

Organization for the week

Events in English are marked with #. Several events will take place in parallel throughout the day. Each participant (PhD students and Professors) is invited to attend one of the parallel sessions.

Each event has a specific page on the IDW website, with a more detailed description and some texts to read in order to prepare the participation to the panel: please go check the website! <http://blogs.sciences-po.fr/intensive-doctoral-week/>

We wish you an enjoyable IDW!!

Nota Bene

Vous êtes cordialement invités à participer à la conférence *Law and Boundaries* qui se tiendra les lundi 19 et mardi 20 mai.

Don't forget that you are invited to participate in the *Law and Boundaries* conference which will take place on May 19th and 20th.

Programme/Program:

<http://lawandboundaries.wordpress.com/program/>

8:30 : Accueil au 13, rue de l'Université – Paris 7^{ème} (Cafétéria)

8:30 – 10:00 : Séance de bienvenue/Welcoming Session (Amphi Jean Moulin)

10:00 – 11:00 : Café d'accueil / Welcoming Coffee (Cafétéria)

Matinée – Morning session (11:00 – 13:00)

Repenser le droit et le pluralisme à
l'ère de la globalisation

Room J210

Organisateurs : A. Bensaidani, G. Carrion

Description:

Multiculturalisme : Sera critiqué le discours libéral du multiculturalisme que reconnaît d'une part la multiplicité des groupes ethnoculturels qui composent la population, et cherche d'autre part, à accommoder cette diversité culturelle sur la base de principes clairement identifiables sur lequel se sont édifiés les États-nation. Dans cette posture se trouve l'idée d'ordonnement constitutionnel pluriel élaboré par Michel Rosenfeld ou le pluralisme ordonné de Delmas Marty.

Interdisciplinarité : Convaincu que la confrontation du droit avec d'autres disciplines et des savoirs locaux permettra d'éclaircir la vision du comparatiste en droit, il s'agira de s'interroger sur l'incidence de l'eurocentrisme et du capitalisme dans la construction des modèles des sciences sociales (en privilégiant la connaissance scientifique du droit, les juristes non-occidentaux se trouvent dans l'incapacité de mener à bien tant un décentrement de la pensée occidentale que la diversification des épistémologies autres), l'ouverture de champs de savoir réticents au dialogue interdisciplinaire face au défis de la globalisation, l'apparition des nouvelles technologies et son rapport avec la production de la connaissance, la myopie des disciplines divisées qui n'y relèvent pas d'une interaction discursive entre eux et la mise en question d'occident comme producteur de théories transversalement valides. Ainsi, si l'on vu construire une perspective de solidarité, les disciplines eux-mêmes, leurs méthodologies, leurs technologies de produire de la connaissance et représenter les discours doivent être dépassées. Il faut donc démonter les formations disciplinaires qui se sont construites dans les sciences sociales depuis le XIX siècle et que démentent jusqu'au nous jours.

Critique de la vision culturaliste : La tentative de cerner la place qu'il revient de faire au pluralisme juridique, bien que important, elle devra aussi prendre en compte l'idée du racisme qui semble-il se trouve au cœur du débat autour de la différence culturelle. C'est la fonction classificatoire qu'auparavant était attaché à la race, qu'aujourd'hui est associée à la culture dans sa tentative d'expliquer la diversité humaine en termes d'une culture déterminée. Ainsi, l'on constate qu'une violence épistémique subjacente demeure lorsque les penseurs du sud qui produisent des savoirs à partir d'épistémologies non-occidentales sont disqualifiées, car on y décèle des interventions religieuses, folkloriques, mythologiques ou culturelles, différents aux perspectives philosophiques élaborées par l'occident

Globalisation du droit et la critique du positivisme : Concevoir la globalisation non simplement en termes d'interdépendance et d'institutions globales L'OMC, les marchés financiers globaux, les tribunaux

internationaux pour les crimes contre l'humanité, mais aussi en termes de présence au sein du national. Ainsi étudier le global implique de se concentrer non seulement sur ce qui est explicitement global en échelle, mais aussi sur des pratiques et des conditions à l'échelle locale qui sont articulées à une analyse dynamique globale. En d'autres mots, ce que je voudrais argumenter est comment se articule la dynamique entre l'implémentation du global et une participation nécessaire du local d'un point de vue juridique.

Ancien : Motahareh Fathisalout

Contact : motahareh.fathisalout@gmail.com

Court Room Exercise

Room J 208

Organisateur : Linda Mulcahy (LSE)

Description :

This exercise can provide pathways into the ideology of process, jurisprudence of the senses and the materiality of law. In a more practical way it usually brings to the fore how limited article six jurisprudence can be.

The sorts of questions we could pose are: Where do they want their court to be? What happens when we bring justice indoors and introduce walls and barriers? Where should people sit and why? Who should they be near to/opposite? Does where we place people reflect different ideologies of justice/due process/procedure? What myths about relationships and power do we perpetuate through the spacing and placing of people in the court? What is function of barriers in the court? Do they protect, dignify or marginalise?

Ancien : Vincent Réveillère

Contact : Vincent.Reveillere@eui.eu

Autour des notions de « Due Process » et « Fair Trial »

Room J 201

Organisateur : Yadh Ben Messaoud

Description :

Présentation sommaire sur l'applicabilité et la standardisation des normes du Due Process dans différentes disciplines du contentieux interne et international.

Sera présentée une étude sur les standards internationaux du procès équitable en matière de lutte contre le terrorisme.

L'objectif de cet atelier serait de comparer la perméabilité des différents contentieux civil, pénal, administratif, financier interne et international aux standards internationaux, de comparer « l'absorption » des différentes composantes du Due Process par les différents types de contentieux.

Ancien : Sarah-Marie Cabon

Contact : smcabon@gmail.com

Writing Workshop 1 – Ordre(s) juridique(s) / Juridical order(s)

Room 410 T

Organisateurs : Junior Mumbala Abelungu, Karim El Chazli, Federico Lenci, Guillaume Landais, Bogdan Ivanel, Enrique Prieto Rios

Description :

Voir le site internet dans l'onglet Workshops pour plus d'informations / Please visit the website at the « Workshops » page for more information and the final program

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Lundi / Monday
19 mai 2014

Matinée – Morning session (12:30 – 14:00)

Law, heterodox innovations and development pathways
(IGLP Pro-Seminar) #

Room Jean Moulin

Organisateurs : Jérémy Perelman (Sciences Po), Lucie White (Harvard Law School), David Kennedy (Harvard Law School)

Ancien : Jean Grosdidier

Contact : jean.grosdidier@sciencespo.fr

Déjeuner - Lunch Time (13:00 - 15:00) : Cafétéria

Après-midi / Afternoon session (14:00 - 16:00)

La pensée juridique française aujourd'hui

Room Jean Moulin

Organisateurs : Emmanuel Dockès (Paris X), Mikhail Xifaras (Sciences Po), Duncan Kennedy (Harvard Law School)

Description :

Duncan Kennedy fait une interview dans le style de la CNN à Emmanuel Dockès et Mikhail Xifaras sur la pensée juridique française.

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Après-midi / Afternoon session (15:00 - 17:00)

Les juristes face aux défis
méthodologiques de la sociologie

Room J 210

Organisateurs : Pauline Brucker

Description :

Ce séminaire vise à discuter très pratiquement dans une perspective pluridisciplinaire des défis méthodologiques rencontrés par les doctorants juristes, politologues ou sociologues, qui travaillent dans une perspective de sociologie du droit. Nous nous interrogerons principalement sur l'apport des méthodes sociologiques pour le juriste.

Les doctorants participants sont invités à présenter brièvement leurs recherches et de développer les défis qu'ils ont pu rencontrer, les « ficelles » utilisées ainsi que les recours pluridisciplinaires adoptés.

Principales questions abordées par le séminaire (non exhaustives) :

- Comment mettre en perspective norme et pratique ? Qu'est ce que la méthodologie de la sociologie juridique peut apporter à la sociologie historique de l'action publique ?
- Comment analyser la pratique du droit ? L'ethnométhodologie est elle un outil valable ?
- Comment appréhender sociologiquement le langage juridique ?

- Quels sont les défis particuliers amenés par le droit international public en tant qu'objet socio juridique ?

Ancien : Jean Grosdidier

Contact : jean.grosdidier@sciencespo.fr

Lundi / Monday
19 mai 2014

Après-midi / Afternoon session (16:00 - 18:30)

A « mini-constitutional convention »
about « human rights »

Room J 211

Organisateurs : Roy Kreitner (University of Tel Aviv), William Forbath (University of Texas)

Description :

TOPIC 1 - Professors FORBATH and KREITNER will sketch a stylized set of "facts" about an imagined "nation"/"state" emerging out of authoritarian/class- and ethno-racial domination and violence. We will sketch such a scene with, let us say, three main ethnic groups, with different languages and "cultures" – and with a history alternating between more or less peaceful co-existence, intermarriage, intermingling, shared identities, on one hand; and violent clashes and clashing identity/nationalist politics, on the other hand. There will be uneven economic development and large class inequalities. The questions on the table will include:

- a) "consociational" ethnic-based system of power-sharing and political representation as a permanent constitutional arrangement;
- b) versus some interim ethnic-based power-sharing arrangement to arrive at the ground rules for permanent constitution-making;
- c) versus avoiding such arrangements entirely, in favor of federalism and/or in favor of other forms of liberal/social/participatory democracy;
- d) or other more heterodox, experimentalist conceptions of empowerment and authority over ground rules and entitlements, aiming to address group-based asymmetries of power and authority without entrenching identity-group-based rights.

We will flesh out what these may mean as we go along.

TOPIC 2 - Participants may also devote an hour or so to a different topic of debate: whether in addition to anti-discrimination and, conceivably, group-based rights on behalf of ethno-cultural, racial, gender and other identity groups, the new constitution for the imagined country (which, we'll say, has deep economic inequalities and uneven development) should include economic class-based group rights or safeguards. Or, again, should include more heterodox constitutional provisions and schemes aimed at opening up the constitution of social/economic life, and particular parts thereof, to contestation and revision of ground rules and institutions that entrench group asymmetries of power in market/property/contract relations.

Anciens: Licia Bosco, Motahareh Fathisalout

Contact : liciajur@gmail.com

Mardi / Tuesday
20 mai 2014

Café / Coffee at 9:00 (Cafétéria)

Matinée - Morning session (9:00 - 11:00)

Droit et pragmatisme

Room J 211

Organisateurs : Joël Moret-Bailly (Saint-Etienne)	Discutant: R. De Munagorri (Nantes)
Description : Atelier autour de l'intérêt éventuel de la théorie pragmatiste pour le droit. Un article est à lire pour servir de base à la discussion, à télécharger sur le site Internet.	
Ancien : Jean Grosdidier	Contact : jean.grosdidier@sciencespo.fr

A discussion on Law & Development

Room J 210

Organisateurs : Lucy White (Harvard Law School), Jeremy Perelman (Sciences Po)	
Description : Introduction to « Law & Development » by Lucy White and Jeremy Perelman, followed by a debate.	
Ancien : Melissa Paulet	Contact : melissa.paulet@gmail.com

Droit de la santé. La médecine personnalisée

Room J 201

Organisateurs : Bénédicte Boyer-Bevière (Paris X), Nadia Berthomari (Paris X)	
Description : Beaucoup de choses sont en train de changer et les paradigmes classiques tels que la relation médicale, la notion de patient, la recherche, etc. sont susceptibles d'évoluer, voire d'être remis en cause en raison des bouleversements technologiques, scientifiques et biologiques et des nouvelles contraintes sociétales, environnementales. Tout ceci va avoir des répercussions fondamentales sur le Droit. Voir le site d'un colloque organisé sur le sujet : http://horizonbiodroit.com/	
Ancien : Amélie André	Contact : andre.amelie@sfr.fr

Comment réussir sa thèse - Partie I

Room J 208

Organisateurs : Elsa Supiot (Paris I)	
Description : Atelier méthodologique sur les principales questions que se posent les doctorants pendant la rédaction de leur thèse.	
Ancien : Motahareh Fathisalout	Contact : motahareh.fathisalout@gmail.com

Matinée – In the morning (11 :00 – 13 :00)

Le rapport entre droit et économie dans une perspective comparative : un équilibre est-il possible ?

Room J 210

Organisateurs : Mariachiarra Mercurio

Description :

En matière de droit du travail et de droit des procédures collectives, nous sommes amenés constamment à nous interroger sur le rapport entre droit et économie et notamment, dans le contexte économique actuel, sur l'équilibre idéal qui devrait s'instaurer entre l'exigence de protéger les droits des salariés et les objectifs de profit des entreprises. Comparer les expériences européennes, non seulement en regardant strictement le droit du travail mais en élargissant l'analyse à tous les domaines du droit qui sont caractérisés par une interaction étroite avec l'économie pourrait nous permettre de confronter les problématiques et de réfléchir aux solutions possibles sur une plus grande échelle. Les présentations des participants seront suivies par un débat sur l'efficacité des mesures mises en place en France, en Italie et en Angleterre ainsi que sur des nouvelles actions envisageables dans ces pays pour qu'un meilleur équilibre entre droits et « profit » soit établi.

Ancien : Melissa Paulet

Contact : melissa.paulet@gmail.com

Motherhood : from relationality between mothers to buying another woman's womb #

Room J 208

Organisateurs : Licia Bosco, Sara Paiola

Description :

This workshop will last two hours and it will be divided into two parts. This workshop will be in French and in English. The first part will be in French and the second part will be in English. This workshop proposes to discuss two main ideas. The first part proposes to expound the thought of Italian Feminist Political Philosopher Adriana Cavarero, mainly in her book *In Spite of Plato*. In this book she deconstructs the origin of patriarchy, which, she argues come out of Greek philosophy which has influenced Western ideas, culture, religion, society and the legal system until the contemporary time. From this starting point the workshop then discusses some ideas of Italian Radical Feminism of the '70s and '80s and the very 'Italian feminist way' to intend women's rights and equality. The focus of the first part of the presentation will be relationships between women once they become mothers as a way to activate solidarity between them in the happy and challenging experience that motherhood is, particularly in a society so entrenched in individualism. We will look hence at the idea of relational motherhood, or the experiencing and living motherhood together with other mothers instead of alone and in isolation in contrast to ideas of individualism and private property so deep rooted in our culture and our laws to portray the experience of motherhood as a solitary one. In the second part of the presentation we will discuss surrogacy and its implication in law and the consequences for the child born out of a surrogacy agreement or contract. The themes that we will ponder about are these: Can the law consider a relational concept of the subject – instead of individualistic – which can give more space to ideas of solidarity and cooperation between human beings? Are laws still patriarchal in matters of Abortion, Assisted Reproduction and Birth? Is buying another woman's

womb a sign that women have given up any solidarity between them? Which kind of 'symbolic maternal figure can sustain being a mother at any price' – like Adriana Cavarero says – even at the price of paying money to another woman to use her womb for another woman's desire? Is equality the answer to women's subordination? Can equality be said as well to be a reality which denies women's differences, hence to succeed in a men's world women differences and desires will be assimilated to men's institutions and laws? Can we say that relationships, communication, solidarity between women and mothers – in what interests them specifically – is more important than being equal in front of the law? We will try to answer these questions by analyzing these two aspects of motherhood from a critical legal feminist perspective.

Ancien : Licia Bosco

Contact : liciajur@gmail.com

**Mardi / Tuesday
20 mai 2014**

Matinée – In the morning (11 :00 – 13 :00) - Suite

La construction juridique d'une notion à partir de notions non-juridiques : l'exemple des « nouveaux risques » ou « risques émergents »

Room J 205

Organisateurs : Vanessa Barbaro

Description :

Un questionnaire est présent sur le site Internet, auquel il faudrait répondre avant le 19 mai afin de préparer l'atelier.

Ancien : Sarah-Marie Cabon

Contact : smcabon@gmail.com

Matinée – Morning session (13 :00 – 15 :00)

CNU sans peine – Partie I

Room J 211

Organisateurs : Denis Baranger (Paris II)

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Déjeuner - Lunch Time (13:00 - 15:00) : Cafétéria

Après-midi / Afternoon session (14:00 - 17:00)

La beauté du Chaos. Discussion sur la structure des décisions de justice

Room J 210

Organisateurs : Wanda Mastor (Toulouse)

Description :

Cet atelier aura pour objectif de discuter avec les doctorants de l'apparente contradiction entre le « désordre » d'une œuvre et sa profonde cohérence. Les réflexions pourraient avoir pour point de départ des discussions autour de diverses œuvres (par exemple la Sagrada Familia de Gaudi; ce choix n'est qu'une suggestion et pourra évoluer en fonction des discussions et réactions). L'objectif est de faire comprendre aux doctorants qu'il existe plusieurs manières de parvenir à créer une harmonie, et que du chaos apparent peut surgir une rigueur, une cohérence, que l'esthétique n'est pas forcément étrangère à elles. Il en va de même pour la production du droit et, notamment, de la rédaction des décisions de justice. Justesse de la réflexion n'est pas forcément synonyme de sécheresse, brièveté, « pureté » des arguments qui reviendrait à épurer d'un raisonnement toute notion d'émotion, d'esthétisme ou autres. Le style judiciaire français (quelle que soit la juridiction étudiée) enferme son auditoire dans l'hypocrisie d'une affirmation tenue pour vraie : cette sécheresse reflèterait la pureté d'un raisonnement qui ne saurait, par ailleurs, être contredit. C'est le chaos ordonné, la cohérence surgie de contradictions qui font la richesse du résultat. Aborder ainsi la structure –substantielle et formelle– des décisions de justice permettrait peut-être d'éviter à faire un choix académique entre les deux postures interprétatives traditionnellement présentées aux étudiants.

Ancien : Melissa Paulet

Contact : melissa.paulet@gmail.com

Après-midi / Afternoon session (15:00 - 17:00)

A « book discussion » of Thomas Piketty's
Capital in the 21st Century #

Room J 211

Organisateurs: Roy Kreitner (University of Tel Aviv), William Forbath (University of Texas), Benjamin Coriat (Paris XIII)

Description :

A debate on:

- What are the central insights of Piketty's important work? How does it change our understandings of capitalism and capitalist social relations? And what does Piketty's work reveal – and/or neglect – about law and legal institutions in economic life? What, if any, work do “coercion,” “work,” “labor,” “social relations of production” and the notion of “transformation” do in Piketty's account? And why? And so what?
- The media has focused on Piketty's massive empirical findings with respect to the structure and dynamics of income and wealth inequalities. Are these the heart of the book's contribution? What is Piketty's explanatory account for these inequalities – and what are the key rival accounts among heterodox economists?
- Piketty puts forward a global wealth tax as his key policy proposal. He pitches the idea as a useful mix of realism and utopianism to orient progressive policy debate. What are the strengths and

weaknesses of his proposal? What are the most promising alternatives?

Ancien : Jean Grosdidier

Contact : jean.grosdidier@sciencespo.fr

Mardi / Tuesday
20 mai 2014

Après-midi / Afternoon session (15:00 - 17:00) - Suite

Les prérogatives en droit des contrats

Room J 211

Organisateurs: Sibylle Chaudouet, Paul Véron et Grégory Cauvin

Description :

Il s'agira dans cet atelier de réfléchir sur la/les prérogative(s) en droit privé et plus précisément en droit des contrats. Se poseront des questions autour de la notion de prérogative en elle-même, de ses fonctions et pourront amener par exemple la réflexion à une étude comparatiste avec la prérogative de puissance publique.

Les enjeux de ce thème seront mis en avant et seront développés au fil des interventions autour d'une discussion ouverte.

Ancien : Jean-Benoist Belda

Contact : jbbelda@yahoo.fr

17:00 - 19:00 : Réunion des professeurs (Room J 211)

Café / Coffee at 9:00 (Cafétéria)

Matinée - Morning session (9:00 - 11:00)

Du droit comparé : pour quoi faire ? #

Room S07

Organisateurs : Alexandre Guigue (Chambéry), Ruth Sefton-Green (Paris I)

Description :

Atelier animé principalement par les doctorants, qui leur permettra de présenter leurs travaux et de les aider à répondre à des questions telles que:

- pourquoi comparer ? c'est-à-dire comparer pour quoi faire ?
- quoi comparer ?
- comment adapter sa méthode de comparaison à son sujet de thèse ?
- comment comparer quand les objets de la comparaison ont été conçus et se sont développés dans un contexte linguistique différent ? Comment intégrer le problème de la langue (les doctorants ont-ils une réflexion conceptuelle, ont-ils des problèmes de type-traduction ? ...).

Ancien : Marie Gren

Contact : marie.gren@gmail.com

A quoi servent les facultés de droit ?

Room J 210

Organisateurs : Daniel Jutras (Mc Gill), Christophe Jamin (Sciences Po)

Ancien : Vincent Reveillère

Contact : Vincent.Reveillere@eui.eu

Sur la problématisation d'une question nouvelle en l'absence d'écrits traitant du sujet

Room J 205

Organisateur : Michel Vivant (Sciences Po)

Description :

Thème restreint pris en illustration : l'impression 3D et la propriété intellectuelle

- Thème élargi : la place de l' « end user » dans l'univers des nouvelles technologies

Des documents seront fournis avant l'ouverture de l'atelier

Une certaine connaissance de la propriété intellectuelle serait bienvenue.

Ancien : Bérengère Cagnon

Contact : berengere.cagnon@univ-lyon3.fr

Mercredi / Wednesday
21 mai 2014

Matinée - Morning session (9:00 - 11:00) - Suite

Public International Law today: back to the ancient patterns?
The case of Crimea #

Room J 201

Organisateurs : Bogdan Ivanel, Pauline Leclercq

Description:

The workshop will deal with the current situation in Crimea and demonstrate the faults of the international legal system in dealing with annexation in the 21st century.

Format: Two presentations followed by one debate:

- Presentation 1 will deal with ways of achieving annexation today
- Presentation 2 will assess the effectivity of public international law and its institution in dealing with instances of annexation.
- The discussion will enable the participants to share thoughts and find ways of making international law more effective in cases such as Crimea.

Language: We intend for the workshop to be bilingual (one presentation in English, one presentation in French, debate in both English and French).

Ancien : Marie Guimezanes

Contact : m.guimezanes@gmail.com

Matinée – Morning session (9:00 - 13:00)

Law and Economics #

Room J 208

Organisateurs : Dina Waked (Sciences Po)

Description:

This workshop provides a brief introduction to the school of thought "law and economics". The aim of the workshop is to explore its positive and normative assumptions, perspectives and methodologies. We will also discuss various critiques levied against its main tenets. Exploring the writings of some of the main advocates for and against this school of thought, the aim is to depict a complete picture where the assessment of the application, principles and ideologies of this movement can be critically investigated. This workshop will focus on some of L&E's fundamental theorems, particularly the Coase Theorem and other pillar economic concepts heavily utilized by this school. We will then focus on its normative aspects dealing with evaluating and prescribing legal norms using the standard of economic efficiency. Here we will investigate the notion of efficiency as the normative guiding principle of any law and economics approach. We will explore critiques to this normative take and discuss various alternative approaches.

These will rely on notions of equity, distribution, social justice and some aspects of behavioral

economics.

Having introduced the normative law and economics branch from a critical perspective, we will then briefly move to investigate how the movement deals with questions relating to accident law or torts as an exemplary field.

Please find at on the website links to selective articles that deal with the different topics that we will address during the workshop. You can skim through the papers that interest you.

Ancien : Melissa Paulet

Contact : melissa.paulet@gmail.com

**Mercredi / Wednesday
21 mai 2014**

Matinée – Morning session (11:00 - 13:00)

Politiques de TD. Les manières d'enseigner

Room J 210

Organisateurs : Christophe Jamin (Sciences Po), Duncan Kennedy (Harvard Law School), Mikhail Xifaras (Sciences Po)

Description :

L'idée d'engager une réflexion sur l'enseignement TD est apparue opportune l'an dernier, lorsqu'à l'occasion d'un débat, nous avons pris conscience de l'influence que pouvait avoir le chargé de TD sur la façon dont ses étudiants concevait le droit et plus largement le monde juridique et universitaire.

La parole sera d'abord donnée à des doctorants, Zelda Garcia-Lecoeur et Paul Véron, afin qu'ils s'expriment sur leurs conceptions de l'enseignement TD. Ces premiers exposés s'ouvriront sur un débat animé par des professeurs d'expérience et pourra être prolongé lors du débat sur le même thème l'après-midi. Des documents seront bientôt mis à votre disposition sur ce lien.

Si cet atelier vous intéresse, merci de confirmer votre présence à l'adresse mail indiquée ci-dessus, n'hésitez pas à vous munir de plaquettes de TD utilisées dans vos universités, elles peuvent servir d'illustrations.

Ancien : Cathie Pinat

Contact : cathie.pinat@gmail.com

L'intérêt d'une analyse transdisciplinaire d'un même objet : le cas Arcelor-Mittal

Room J 205

Organisateurs : Valeria Ilieva, Marie Koehl, Melissa Paulet

Description :

Condamnant l'inertie de l'habitude, John Dewey, dans *Reconstruction philosophique*, rappelle les

propos d'un homme de science anglais : « ce n'est pas par hasard si la bactérie a d'abord été découverte par un ingénieur de génie civil, l'oxygène par un pasteur unitarien, la théorie de l'infection par un chimiste, celle de l'hérédité par un instituteur monastique et la théorie de l'évolution par un homme qui n'était pas qualifié pour enseigner la botanique ou la zoologie à l'Université ». L'objet de cet atelier est une invitation à sortir des modes de pensée de notre discipline. L'exercice est donc de proposer des lectures différentes d'un même objet : la loi Florange et la décision du Conseil constitutionnel relative à cette dernière. Il s'agit ainsi d'essayer d'identifier les modes de pensée de chacune des disciplines des participants à travers leur lecture de cet objet et de montrer les points de convergences et de divergences de chacune de ces lectures. Nous avons bien plus à apprendre des disciplines de nos camarades que des dispositifs juridiques particuliers : tel est le pari de cet atelier.

Dans un premier temps, il s'agit pour les participants de rédiger un court papier sur Florange, et ce sans se concerter. Ces papiers seront par ailleurs mis à disposition des personnes assistant à l'atelier avant la tenue de celui-ci. Dans un second temps, il s'agit pour les participants de se retrouver afin de confronter leur analyse et d'essayer de tirer des enseignements de cet échange. L'atelier sera ainsi l'occasion pour chacun des participants de faire un bref rappel de son papier avant que tous présentent ensemble les conclusions de leur entretien, conclusions qu'il s'agira de débattre avec le public. Les membres de ce dernier pourront s'être par ailleurs essayés à l'exercice avant l'atelier afin d'étayer le débat avec leur propre analyse de la décision et de la loi à l'aune de leur propre discipline.

Ancien : Melissa Paulet

Contact : melissa.paulet@gmail.com

Mercredi / Wednesday
21 mai 2014

Matinée – Morning session (11:00 - 13:00) - Suite

International Criminal Law #

Room J 201

Organisateurs : G. Ivan-Cucu, Loffi Latreche

Description :

G.Ivan-Cucu: In search of 'meaning' -from legal transplants to legal mutations?

International Criminal Law is a discipline with a rather recent pedigree. Although it features as sub-regime of public International Law at the same time it draws heavily from War Law, International Humanitarian Law, Human Rights, History, Politics and Criminal Law. In order to strengthen its legitimacy, the Criminal Law component had to borrow concepts from national legal systems, initially from the common law family, but later and gradually also from other legal systems. As a matter of reality *lingua franca* for International Criminal Law is English, and French but to a limited extent. However, some legal

concepts once moved from national jurisdictions to the international level gained a new meaning. Comparative legal studies theorists warned about the 'meaningless' results that might occur when one concept is 'displaced from one jurisdiction to another' (Pierre Legrand 1997). Nevertheless, the 'internationalization' of different legal concepts brought new challenges to comparative studies. Do the new meanings void the initial concepts or just expand them to fit the context?

The purpose of this seminar is to discuss the value of meaning in the context of 'internationalization' of different legal concepts coming from the national legal systems. Even if my presentation will feature examples from International Criminal Law, the debate aims to be open to any contributions from other fields of comparative studies.

Lotfi Latreche: La force normative de la règle d'imprescriptibilité en droit international pénal : Lignes et horizons

Au plan philosophique, la force de la règle d'imprescriptibilité réside dans sa capacité à convoquer l'invisible, l'indicible pour le rendre visible, appréhendable par une juridiction constituée. Elle reformule la question radicale posée par Hannah Arendt : Pourquoi quelque chose plutôt que rien? Il est possible de répondre dans une première tentative : Pour prendre en compte, ce qui est sans précédent, pour répondre à l'événement. Au plan juridique, il est possible de considérer que la force de la notion réside dans sa capacité à répondre à une question décisive, celle que le droit doit apporter aux violations massives des droits de l'homme et qui s'inscrit dans un dispositif complexe. L'examen de la force normative de la règle de l'imprescriptibilité suppose un examen des fondements possibles de la règle et ses finalités.

Plus précisément, que faut-il entendre par l'expression de force normative du principe d'imprescriptibilité dans le champ du droit international pénal ? Comment déterminer son efficacité, sa force contraignante et, donc, son degré d'impérativité ? Le mot force suggère l'idée d'une capacité plus ou moins grande à produire un résultat. Il porte en lui les idées de puissance, de pouvoir de contrainte, de degré de puissance, d'efficacité. Son adjonction à la notion de norme conduit l'analyste à tenter de mesurer l'intensité, l'énergie, le dynamisme de la règle, du canon, et donc également, sa portée, son impact, ses effets.

Ancien : Caroline Devaux

Contact : caroline.devaux@sciencespo.fr

Writing Workshop 1 – Ordre(s) juridique(s) / Juridical order(s)

Room 410 T

Organisateurs : Junior Mumbala Abelungu, Karim El Chazli, Federico Lenci, Guillaume Landais, Bogdan Ivanel, Enrique Prieto Rios

Description :

Voir le site internet dans l'onglet Workshops pour plus d'informations / Please visit the website at the « Workshops » page for more information and the final program

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Mercredi / Wednesday
21 mai 2014

Déjeuner - Lunch Time (13:00 - 15:00) : Cafétéria

Après-midi / Afternoon session (14:00 - 18:00)

**Drôit international public et cinéma / International
Public Law and cinema #**

Room Jean Moulin

Organisateurs : Emmanuelle Jouannet (Sciences Po), Olivier Corten (ULB), François Dubuisson (ULB)

Description :

14h. Atelier 1. Le droit de la guerre entre ombre et lumière

- Exposé 1. Olivier Corten, Le droit international dans les films d'action. Mais où est donc passée la Charte des Nations Unies?
- Exposé 2. Martyna Falkowska / Vaios Koutroulis. Le principe de distinction dans les films de guerre: une projection en trompe l'oeil
- Discussion et commentaires

16h. Atelier 2. Le règlement des différends à l'écran

- Exposé 1. François Dubuisson. Le conflit israélo-palestinien: une saga cinématographique
- Exposé 2. Anne Lagerwall. Quand la justice pénale internationale tient le premier rôle
- Discussion et commentaires

Program:

2pm: Workshop 1. The law of war: light and shadow

- Presentation 1: Olivier Corten – International Law in Action Movies: Where is the UN Charter?
- Presentation 2: Martyna Falkowska / Vaios Koutroulis – Portraying the distinction between combatants and non-combatants in war movies: a matter of balance between rules and reality
- Discussion

4pm: Workshop 2. Dispute resolution on motion

- Presentation 1: François Dubuisson – The Israel-Palestine conflict: a movie saga
- Presentation 2: Anne Lagerwall – Screening International Criminal Justice
- Discussion

Ancien : Marie Guimezanes

Contact : m.guimezanes@gmail.com

Organisateurs : Roy Kreitner (University of Tel Aviv), Bianca Gardella Tedeschi (Université du Piémont), Michele Graziadei (Torino)

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com
--

**Mercredi / Wednesday
21 mai 2014**

Après-midi / Afternoon session (15:00 - 17:00)

L'enseignement en TD, ses contraintes et ses libertés

Room J 205

Organisateurs : Zelda Garcia-Lecoeur, Paul Véron, Jean-Benoit Belda et Cathie-Sophie Pinat
--

Description :

Cet atelier fait suite à celui qui sera animé par MM. Kennedy, Xifaras et Jamin, le même jour, de 11h à 13h en salle J210.

L'idée d'engager une réflexion sur l'enseignement TD est apparue opportune l'an dernier, lorsqu'à l'occasion d'un débat, nous avons pris conscience de l'influence que pouvait avoir le chargé de TD sur la façon dont ses étudiants concevait le droit et plus largement le monde juridique et universitaire. Par exemple, le contenu d'une séance de TD en introduction au droit relative à la présentation des sources, peut varier considérablement selon que l'on soit plutôt partisan d'une conception legaliste, normativiste ou réaliste. Parfois même, ces présentations biaisées ne sont pas conscientes, elles ne sont que reproduction des modèles que nous avons inconsciemment intégrés. Elles ne concernent pas uniquement la conception du droit, mais également la façon de l'enseigner.

Face à ces éléments, l'idée est d'engager un débat sur la liberté dont dispose le chargé de TD pour mener son enseignement comme il le souhaite, sur les qualités attendues de l'enseignement dispensé mais également sur les contraintes pesant sur son activité d'enseignant. L'idéal serait d'aboutir à la fin de la journée (et compte tenu de la séance du matin) à la rédaction d'un papier collectif reprenant nos réflexions communes.

Si vous souhaitez participer à ce débat et vous joindre aux deux doctorants qui se chargeront de l'animer, merci de me contacter au courriel indiqué. Il s'agit surtout pour vous d'arriver en ayant lu les documents en lien avec l'atelier (mis à disposition dès que je le peux) et prêts à discuter de cette problématique. Bien évidemment, si vous avez des idées originales à soumettre, c'est avec un grand plaisir que je me chargerais de les intégrer à l'atelier.

Ancien : Cathie Pinat, Jean-Benoist Belda

Contact : jbbelda@yahoo.fr
--

Soutenances blanches

Room J 201

Organisateurs : Vanessa Barbaro, Veronica Corcodel	
15h – 17h : Soutenance blanche de V. Barbaro. Sujet de thèse : La responsabilité et l'assurance des « nouveaux risques ». Etude de droit comparé (Etats-Unis, Chine, France). L'exemple des nanotechnologies.	
17h – 19h : Soutenance blanche de V. Corcodel. Sujet de thèse : The Dynamics of Inclusion and Exclusion in Comparative Legal Thought	
Ancien : Amélie André	Contact : andre.amelie@sfr.fr

Mercredi / Wednesday
21 mai 2014

Après-midi / Afternoon session (17:00 - 19:00)

Les rapports entre la Commission européenne et les entreprises

Room J 205

Organisateurs : Charikleia Vlachou, Emilie Schwaller	
Atelier en droit de la concurrence autour de deux interventions convergeant essentiellement sur la procédure de la mise en œuvre du droit de la concurrence. Deux doctorantes interviendront ainsi sur les deux sujets suivants :	
1) La régulation anticoncurrentielle dans le secteur énergétique: le cas d'étude des décisions d'engagement - Charikleia Vlachou	
2) Les programmes de clémence - Emilie Schwaller	
Ces deux interventions donneront lieu ensuite à une discussion ouverte autour des thèmes présentés.	
Ancien : Jean-Benoist Belda	Contact : jbbelda@yahoo.fr

Writing Workshop 2 – Droit et concepts / Law and concepts

Room 410 T

Organisateurs : Valeria Ilieva, Marie Koehl, Vanessa Barbaro, Sara Paiola, Ekaterina Afanasyeva, Catalina Pulido, Zelda Garcia-Lecoeur	
Description : Voir le site internet dans l'onglet Workshops pour plus d'informations / Please visit the website at the « Workshops » page for more information and the final program	
Ancien : Eleonora Bottini	Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Jeudi / Thursday
22 mai 2014

Café / Coffee at 9:00 (Cafétéria)

Matinée - In the morning (9:00 - 11:00)

Beyond Western Law. What lessons for contemporary Europe? #

Room J 211

Organisateurs : T. Amico di Meane, E. Prieto, Aurelien Bouayad	
Description : A reflection on non-Western experience and a debate on what it can offer to understand Europe and to Western Law.	
Ancien : Melissa Paulet	Contact : melissa.paulet@gmail.com

Transnational breakfast. The multilegality of a cereal bowl #

Room J 210

Organisateurs : Tomaso Ferrando	
Description : The session will be divided in two parts: the first one to demonstrate the transnationality of a simple breakfast like a cereal bowl, and the second one to start from the cereal bowl and build, together with the participants to the course, a map of the multiple legal layers which interact around food.	
Ancien : Melissa Paulet	Contact : melissa.paulet@gmail.com

International Trade. The exemple of comparative law and Oil and Gas law #

Room J 205

Organisateurs : Marilida Rosado (University of Sao Paulo)	
Description : Focus on recent developments concerning the contracts between with some examples (Brazil, for instance) and contracts between private parties.	
Ancien : Jean-Benoist Belda	Contact : jbbelda@yahoo.fr

Matinée – Morning session (9:00 - 13:00)

The national and the supranational. EU law limits #

Room J 201

Organisateurs : Robin Gadbled, Nevia Čičin-Šain, Libor Havelka, Pauline Corre, Giovanni Gruni	
Description :	

In the course of European integration, the EU has been granted competences in a growing number of areas. EU law draws limits to the power of the Member States to act independently. It also delineates the contours of distinct types of EU instruments (legislation, fundamental rights, collective agreements...). In this double sense, the limits of EU law will be the focus of the workshop, through the analysis of different aspects of EU labour law, tax law and national sanctions for the enforcement of EU law. The workshop will consist in five presentations followed by a discussion.

The limits of the language of fundamental rights in the EU working time regulation – Robin Gadbled

Limits of the Member States in legislating against tax avoidance in view of the fundamental freedoms – Nevia Čičin-Šain

National Sanctions for the Enforcement of EU Law – Libor Havelka

Limits of the relationship between Member States – Pauline Corre

Food security and export restrictions in the trade agreement between the EU and the Caribbean – Giovanni Gruni

Ancien : Vincent Reveillère

Contact : Vincent.Reveillere@eui.eu

**Jeudi / Thursday
22 mai 2014**

Matinée – Morning session (11:00 - 13:00)

**Tinkering with basic constitutional freedoms: LGBTQ rights
Before constitutional for a in comparative perspective #**

Room Erignac

Organisateurs : Laurence Tribe (Harvard Law School), Guillaume Tusseau (Sciences Po)

Description :

For the readings, please visit the Website page of the workshop.

Ancien : Eleonora Bottini, Jean Grosdidier

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

**Droit de l'environnement et droit des minorités :
L'impossible et/ou nécessaire conciliation ?**

Room J 211

Organisateurs : Sarah Vanuxem (Nice) et Aurélien Bouayad

Description :

Programme proposé :

15 min de présentation pour chacune des études de cas

- Aurélien Bouayad, « Plumes sacrées et espèces protégées. Itinéraire d'une conciliation »
- Sarah Vanuxem, « La réactualisation des "communs" berbères à des fins écologiques. L'exemple des compensations pour mise en défens au Maroc ».

Puis discussion des présentations respectives par

- Louis Assier-Andrieu (pour la présentation d'Aurélien)
- Judith Rochfeld (pour la présentation de Sarah)

Enfin débat avec les participants.

Ancien : Caroline Devaux

Contact : caroline.devaux@sciencespo.fr

Jeudi / Thursday
22 mai 2014

Matinée – Morning session (11:00 - 13:00) - Suite

L'être et le doctorant

Room J 210

Organisateurs : Sébastien Pimont (Chambéry), Vincent Forray (Mc Gill)

Ancien : Motahareh Fathisalout

Contact : motahareh.fathisalout@gmail.com

Analyser le discours juridique avec Derrida et Troper

Room J 208

Organisateurs : Licia Bosco et Guillaume Landais

Description :

L'analyse du discours juridique est un exercice que partagent de nombreux travaux s'inscrivant dans le champ de **la théorie du droit**. Cette analyse mobilise un certain nombre d'outils conceptuels, parfois forgés dans d'autres disciplines, et qui fournissent des cadres de compréhension du discours juridique permettant d'en saisir la structure et la construction. S'élaborent ainsi des **méthodes de déconstruction et de reconstruction du discours juridique**. Nous tâcherons de montrer comment des méthodes d'analyse du discours juridique permettent à la fois de repenser certains problèmes et d'y apporter d'autres réponses, tout comme de poser de nouvelles questions.

L'atelier se limitera à la présentation de deux méthodes de **déconstruction/reconstruction du discours juridique** telles qu'elles peuvent être identifiées chez Jacques Derrida et Michel Troper. Plutôt qu'une confrontation, il s'agira d'identifier séparément les outils que fournissent ces deux approches et de montrer par l'étude de cas comment elles peuvent se révéler pertinentes et utiles pour tout doctorant intéressé par l'analyse du discours juridique. L'atelier se veut à la fois table ronde, autour de la présentation / discussion des approches derridienne et troperienne, mais également laboratoire dans

lequel émergeront des problèmes méthodologiques et théoriques, auxquels nous espérons qu'il soit apporté réponse.

L'atelier tâchera de se conclure par des interrogations plus générales sur l'objet même de l'analyse du discours juridique : s'agit-il de la seule analyse des textes et/ou du discours des acteurs institutionnels du droit ? Peut-elle inclure le discours des juristes (praticiens et « *scholars* »), selon la conception retenue de leur fonction et de leur rôle dans la création du droit ?

Ancien : Licia Bosco

Contact : liciajur@gmail.com

Jeudi / Thursday
22 mai 2014

Matinée – Morning session (11:00 - 13:00) - Suite

Law and Literature. The 2 Rs (Reading and Writing) in Law #

Room J 205

Organisateurs : Ruth Sefton-Green (Paris I)

Description :

The aim of this interactive workshop is to explore the characteristic features of 'The 2 Rs' (reading and writing) in law, inspired by James Boyd White's writings about law as literature, in particular reading literature and reading law. Is this a question of style? Why do we feel obliged to follow a certain pattern in legal academic writing? How do we read and write in the languages of and in the law? Is there anything specific about legal writing and if so, should there be? Does legal writing leave enough room for individual expression? Do we read law critically, as well as interpret it creatively, in the same way as any other literature? To answer these questions, participants will put their creative writing abilities to the test. Sharpen your metaphorical pencils!

Only passive comprehension of written and spoken English is required; the participants can write and talk in the language of their choice. James Boyd White's article has been posted up on the site as optional reading. Please bring the handout with or make sure you can access it when you come to the workshop.

Ancien : Marie Gren

Contact : marie.gren@gmail.com

Déjeuner - Lunch Time (13:00 - 15:00) : Cafétéria

Après-midi / Afternoon session (14:00 - 16:00)

Procès : Les peuples contre l'arbitrage #

Room Erignac

Organisateurs : Diego Fernandez Arroyo (Sciences Po), A. Senegacnik

Description (Français)

Atelier/Moot – Questionner l'efficacité et la légitimité de l'arbitrage international d'investissement: L'atelier propose de simuler un arbitrage international d'investissement. A défaut de traiter un cas (fictif) opposant un investisseur à un Etat, le but de cette simulation est plus généralement de questionner l'efficacité et la légitimité du système actuel. Ainsi, une partie aura pour mission de démontrer que le système actuel a échoué et que par conséquent il doit être abandonné. Une deuxième équipe sera en charge de la défense de ce type d'arbitrage, en démontrant par exemple l'absence d'alternatives raisonnables pour la protection des investissements internationaux. Les parties pourront présenter leurs arguments en français ou en anglais. Les parties échangeront une liste écrite de leurs arguments/preuves avant la simulation.

Description (English)

Workshop/Moot – Challenging the current regime of international investment arbitration: The purpose of the workshop is to simulate proceedings of an international investment tribunal. The proceedings will however not be based on a (fictitious case) opposing an investor and a State. The main idea is to question and challenge the current regime of investment arbitration. One party will have to demonstrate that the current system has failed and that it should thus be abandoned. The other party will have to defend the current system, for example demonstrating the absence of reasonable alternatives for the protection of international investments. Parties can present their arguments in French or in English. Parties will exchange a list of their arguments/evidence before the moot court.

Ancien : Berengère Cagnon

Contact : berengere.cagnon@univ-lyon3.fr

Jeudi / Thursday
22 mai 2014

Après-midi / Afternoon session (15:00 - 17:00)

Juger la thèse de doctorat

Room J 211

Organisateurs : Vincent Forray (Mc Gill), Sébastien Pimont (Chambéry)

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Universalisme des droits humains

Room J 210

Organisateurs : Louis Assier-Andrieu (Sciences Po) avec Jeremy Perelman (Sciences Po) et Aurélien Bouayad

Description :

Cet atelier a pour but de prendre la mesure, par-delà le tumulte du débat politico-médiatique, de l'opposition entre l'univers du droit universel, qui ne connaît pour l'essentiel, depuis les XVIIe et XVIIIe

siècles, que des individus auxquels sont reconnus des droits inhérents à leur qualité de membres de l'espèce humaine, et les appartenances culturelles collectives, héritées de l'histoire longue et porteuses de normativités au mieux concurrentes, au pire contradictoires, envers la représentation universaliste du normatif. Le point nodal de l'opposition réside dans le fait que l'universalisme au nom duquel est contestée et réprimée la « barbarie » de cultures autres, ou de certains de leurs aspects, procède lui-même d'une conception propre à l'Occident et diffusée par conquête, impérialisme, logique d'imitation et enfin globalisation économique.

Le débat, auquel chacun et chacune est convié à partir de ses propres cas, de sa propre expérience intellectuelle ou de ses propres convictions, sera introduit par l'évocation de trois chantiers en cours : l'affaire Pitcairn (Pacifique sud) où les moeurs sexuelles locales ont été récemment estimées criminelles par la justice britannique au regard des droits humains ; l'affaire de « l'homme de Kennewick » (États-unis) où la découverte d'un « premier américain » qui ne soit pas de « race » amérindienne remet en cause l'édifice des droits autochtones ; et l'affaire de la contestation (France) devant la Cour européenne des droits de l'homme de la législation française réprimant le port du voile intégral dans l'espace public. Ces introductions seront brèves et destinées à ouvrir le débat.

Tout juriste est sommé de s'interroger sur la question majeure de la validité universelle ou contingente des catégories qu'il manipule. Cet atelier ne repose sur aucun a priori mais aura sans doute atteint son objectif si la charge idéologique investie par les deux termes de l'opposition (droits universels/revendications culturelles) est replacée dans ses contextes avec autant de clarté que de sincérité.

Ancien : Licia Bosco

Contact : liciajur@gmail.com

Jeudi / Thursday
22 mai 2014

Après-midi / Afternoon session (15:00 - 17:00) - Suite

Passer l'agrégation

Room J 208

Organisateurs : Emmanuel Dockès (Paris X)

Ancien : Melissa Paulet

Contact : melissa.paulet@gmail.com

Justice et droit dans le Tiers livre de Rabelais

Room J 205

Organisateurs : Nicolas Cayrol (Tours)

Description :

De manière générale, du bon usage de l'humour, du grotesque et de l'outrance pour bien poser, voire

mieux poser des problèmes de droit sérieux et compliqués.

Plus particulièrement, des cas perplexes et de la question pour l'ami, c'est-à-dire des questions sur lesquelles il existe une dispute telle que la réponse juridique laisse perplexe. Dans le Tiers livre, Rabelais met en scène le juge Bridoye qui affirme trancher les litiges par le sort des dés : l'aléa judiciaire assumé et affirmé pour les affaires embrouillées. Quant à la « question pour l'ami » – que Montaigne évoque, elle renvoie au même problème : elle signifie, non pas que l'on a le droit de téléphoner à un ami quand on est confronté à un « cas perplexe », mais que le juge est autorisé dans ce cas à adjuger le cas à la partie vers laquelle penche son amitié. Bref, pour les juristes de la Renaissance, le cas perplexe caractéristique de la « question pour l'ami » autorisait le règlement arbitraire du litige.

Ancien : Amélie André

Contact : andre.amelie@sfr.fr

Jeudi / Thursday
22 mai 2014

Après-midi / Afternoon session (15:00 - 17:00) - Suite

Examining and questioning the Supervisory Model in Doctoral Legal Education

Room J 201

Organisateurs : Angela Campbell (Mc Gill)

Description :

This workshop will explore the promises and shortcomings of the supervisory model typical of doctoral education in the social sciences and the humanities, including doctoral studies in law. It will draw on a fictional case study (reproduced below) that illuminates challenges within what I will call "the 1:1 supervisory model" (a relationship between one supervisor/professor and one doctoral candidate) common to doctoral legal education. This case study will ground the conversation that develops within this workshop, which will examine the feasibility and desirability of questioning, challenging and revising the 1:1 supervisory model.

The workshop will be led in English, however participants are welcome to intervene in English or French.

Ancien : Motahareh Fathisalout

Contact : motahareh.fathisalout@gmail.com

Writing Workshop 2 – Droit et concepts / Law and concepts

Room 410 T

Organisateurs : Valeria Ilieva, Marie Koehl, Vanessa Barbaro, Sara Paiola, Ekaterina Afanasyeva, Catalina Pulido, Zelda Garcia-Lecoeur

Description :

Voir le site internet dans l'onglet Workshops pour plus d'informations / Please visit the website at the « Workshops » page for more information and the final program

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Jeudi / Thursday
22 mai 2014

Après-midi / Afternoon session (17:00 - 19:00)

Teaching Law and Philosophy

Room J 210

Organisateurs : A. Calzetta, A. Downe, G. Champon

Description

NIETZSCHE AND LAW: For a nietzschean description of our legal system

The purpose of this presentation is to briefly present Nietzsche's vision of morality, especially his idea of the slaves revolt in morality, and use it as a descriptive tool in French civil Law.

Bentham. From Power of Imperation to Competence in Law

The presentation attempts a reconstruction of some theoretical concepts of Jeremy Bentham for lawyers' use.

A debate on Teaching Law and Philosophy

As academic fields, law and philosophy appear consequently to have an intimate connection. In order to evaluate this relation and to enlighten the problems at stake, the workshop will focus on philosophy and law in teaching. Should philosophy be part of a legal education and why? What kind of philosophy is entitled to do so? What is actually practiced in law schools and for what purpose?

You can first answer this quiz regarding philosophy class during legal education. SDI participants are invited to answer the 10 short questions so as to confront our representation of philosophy in legal education, the ways of teaching it, and the influence of philosophy (systems, authors, methods, concepts) into PhD work.

A debate will then take place starting from the results.

Ancien : Jean Grosdidier

Contact : jean.grosdidier@sciencespo.fr

Après-midi / Afternoon session (17:00 - 19:00) - Suite

La technique juridique, moyen d'expression de l'imaginaire
politique

Room J 205

Organisateurs : Emmanuel Dockès (Paris X)

Description

Il s'agirait d'expliquer comment l'écriture d'un projet politique peut (aussi) être un travail de juriste, éventuellement à partir de passages juridico-techniques, tirés de l'utopie dont je poursuis (avec acharnement et difficultés) l'écriture.

Ancien : Sarah-Marie Cabon

Contact : smcabon@gmail.com

Constitutional matters and the US Supreme Court

Room J 201

Organisateurs : Laurence Tribe (Harvard Law School)

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

L'arbitrage international entre la vocation universelle et
les réalités locales

Amphithéâtre A. Caquot – 28
rue des Saints-Pères, 7^{ème},
Paris

Organisateurs : Diego P. Fernandez Arroyo (Sciences Po)

Description :

Conférencier : Horacio Grigera Naón (ancien Secrétaire Général de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Directeur du Center on International Commercial Arbitration de l'American University)

Débatteurs : C. Malinvaud, P. Leboulanger, T. Clay, H. Muir-Watt, E. Gaillard

Veillez vous inscrire aux liens suivants :

<http://www.sciencespo.fr/evenements/inscription/inscription.php?id=2889>

<http://www.sciencespo.fr/evenements/inscription/inscription.php?code=cN518S&id=2889>

L'arbitrage international entre la vocation universelle et les réalités locales

Jeudi 22 mai 2014

17 h 00 - 19 h00

Conférencier : **Horacio Grigera Naón**

(ancien Secrétaire Général de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Directeur du Center on International Commercial Arbitration de l'American University)

Dans le champ de l'arbitrage commercial international, l'on se réfère fréquemment, en matière de procédure arbitrale, aux chocs culturels en dépit de l'uniformité croissante des pratiques procédurales observées par arbitres et conseils. D'autre part, si l'on jette un coup d'œil aux décisions des cours étatiques de différents pays, l'on constate des différences marquées sur des questions fondamentales (par exemple, compétence-compétence, interférence des tribunaux nationaux avec la procédure arbitrale), même au sein de l'Union européenne. Malgré cette situation, que l'on pourrait considérer pas idéale, l'essor de l'arbitrage commercial international ne semble pas en souffrir. Ces questions, aussi anciennes que l'arbitrage commercial international, méritent toujours d'être débattues à la lumière d'un panorama international en mouvement continue.

Débatteurs :

- **Carole Malinvaud**
- **Philippe Leboulanger**
- **Thomas Clay**
- **Horatia Muir Watt**
- **Emmanuel Gaillard**

Modérateur :

- **Diego P. Fernández Arroyo**

Sciences Po
Amphithéâtre A. Caquot
28 rue de Saints-Pères, Paris 7ème

Le colloque sera suivi d'un cocktail

Inscriptions obligatoires
en consultant le Guide des événements de Sciences Po
à l'adresse suivante : <http://www.sciencespo.fr/evenements/>

Café / Coffee at 9:00 (Cafétéria)

Matinée - Morning session (9:00 - 13:00)

Le temps et le droit

Room Erignac

Organisateurs : Gilles Martin (Nice), Anaïs Guerry

Description :

Table ronde proposée par Gilles J. Martin, professeur émérite de l'Université Nice-Sophia-Antipolis, associé à l'Ecole de Droit de Sciences Po

Les rapports entre le temps et le droit ont déjà fait l'objet de nombreux colloques de juristes. Pourtant, ils peuvent être rediscutés à l'aune de nouveaux enjeux sociétaux : les risques liés à nos modèles de développement, la poursuite d'objectifs de long terme dans nos politiques publiques (environnementale, budgétaire, sécurité sociale), l'instantané dans nos vies quotidiennes introduit par les nouvelles technologies de communication... Ainsi de nombreuses branches du droit peuvent être interrogées. De quelle manière l'évolution de notre perception du temps modifie-t-elle des principes juridiques tels que l'imprescriptibilité en droit pénal, ou encore la durée des contrats de travail en droit social? Les concepts juridiques nous permettent-ils de penser les risques technologiques à temporalité longue de manière satisfaisante? Notre rapport au temps évolue à grande vitesse si bien qu'il est intéressant de réfléchir une nouvelle fois son rapport au droit.

L'objectif de la table ronde est de partager et de construire une réflexion autour des interactions entre le droit et la notion de temps. La discussion vise à réunir tant des doctorants que des professeurs de divers horizons (philosophes, sociologues, économistes et juristes). Les participants sont invités à présenter leurs propres interrogations pendant 5 à 10 minutes pour enrichir le débat. La diversité des approches et des thématiques est la bienvenue.

Nous aurons ainsi le grand plaisir d'accueillir, **Elise Alloin**, artiste consacrant une partie de son oeuvre au nucléaire (énoncé de la présentation à revoir), **Juliette Farjat**, normalienne et auteure de la pièce de théâtre "Tôt ou tard", **Victor Thimonier**, normalien et directeur artistique de la Compagnie les Temps Blancs, metteur en scène de "Tôt ou tard".

Ancien : Jean Grosdidier

Contact : jean.grosdidier@sciencespo.fr

Droit et politique : regards croisés entre l'Angleterre et l'Amérique

Room J 211

Organisateurs : Quentin Butavand, Claire Saunier, Yannick Ganne, Kevin Bouchard, Maud Michaut

Description :

Cet Atelier aura pour but d'étudier les diverses manières dont se nouent les relations entre le droit et la politique dans le monde anglo-saxon, en concentrant notre regard sur l'Amérique et l'Angleterre. Il s'agira d'examiner en particulier les tensions qui découlent des articulations originales entre le droit et la politique que l'on retrouve dans cette tradition juridique.

Les intervenants sont :

- Quentin Butavand : « La participation simultanée des juges et des autorités politiques dans la définition et dans la garantie de la Constitution anglaise »
- Claire Saunier : « Le juge face aux "questions politiques". Étude de la répartition du pouvoir

d'interprétation constitutionnelle entre la Cour Suprême et les branches politiques aux États-Unis »

- Yannick Ganne : « Réflexions sur les relations entre droit constitutionnel et science politique aux États-Unis »
- Kevin Bouchard : « Raison et histoire dans le constitutionnalisme de common law contemporain »
- Maud Michaut : « Le droit administratif et l'État aux États-Unis »

Ancien : Motahareh Fathisalout

Contact : motahareh.fathisalout@gmail.com

Vendredi /Friday
22 mai 2014

Matinée – Morning session (9:00 - 11:00)

Regards rapides sur la prévisibilité en droit des contrats #

Room J 210

Organisateurs : B. Alidor et A. Downe

Description:

B. Alidor, « L'illusion rétrospective bergsonienne et la prévisibilité contractuelle »

L'illusion rétrospective serait l'idée d'un trompe-l'œil : « on se figure que toute chose qui se produit aurait pu être aperçue d'avance par quelque esprit suffisamment informé, et qu'elle préexistait ainsi, sous forme d'idée, à sa réalisation », écrivait Bergson dans *La Pensée et le Mouvant*. A partir d'un événement qui s'est déjà réalisé l'esprit humain a tendance à projeter son image dans le passé afin d'expliquer la réalisation d'un possible, qui est pour le philosophe « l'effet combiné de la réalité une fois apparue et d'un dispositif qui la rejette en arrière » (« *Le Possible et le Réel* », Flammarion, p. 146), devenu réalité.

A la lumière de cette construction philosophique nous tenterons de découvrir quelques pistes de réflexion nous aidant à comprendre le sens contemporain de la prévisibilité en droit des contrats.

A. Downe, « "Black swan theory" in contractual law »

The writer TALEB is famous for having created the « black swan theory ». According to him, a « black swan event » is made up of three parts. Firstly, the event must be unpredictable.

Secondly, the event must have a significant impact. Thirdly, the event can only be understood with hindsight. The author proves the existence of such events throughout history.

The purpose of this intervention is to verify if such a theory is transposable in contractual law and what consequences can we deduce from this application with regards to the concept of predictability in contractual law.

Traditionally, the contract is seen as an act of trust and predictability. But the black swan theory goes against this very traditional view of contracts.

A theory postulating that one can only understand some events – black swans – in hindsight forces us to change our way of thinking. If we cannot predict, we cannot anticipate and thus manage beforehand. Prevention is not the right tool for such events but the author propose an original method, which perhaps could be applied to contract management.

As you can tell what is interesting here is that the point is to construct a theory based upon an epistemological postulate contrary to the ones classical used: instead of believing we can know or we

can not predict every event, we begin by postulating that we cannot know or predict everything and that that will not change. Hence, we will have to analysis contractual law from the viewpoint that we will remain ignorant in some matters of fact: theory of antiknowledge. If epistemology is the science of knowledge then shouldn't it include the study of what we can't know instead of just trying to determine methods and conditions to obtain certitude or plausibility or studying the difference between truth and belief? Hence we will have to adopt a sceptical approach to predictability.

Ancien : Motahareh Fathisalout

Contact : motahareh.fathisalout@gmail.com

Vendredi /Friday
22 mai 2014

Matinée – Morning session (9:00 - 11:00) - Suite

Comment réussir sa thèse – Partie II

Room J 208

Organisateurs : Florence Bellivier (Paris X)

Description :

Atelier Méthodologique sur le travail de thèse.

Ancien : Jean-Benoist Belda

Contact : jbbelda@yahoo.fr

Le dépassement du cadre étatique en droit international privé

Room J 205

Organisateurs : B. Shams, Y. Heyraud, E. Farnoux

Description :

Résumé: Relever que l'État n'est plus le seul acteur de la scène internationale est presque un allant de soi. La réunion ou collaboration d'États souverains, par l'intermédiaire de conventions ou de projets plus ambitieux comme l'Union européenne, ne suffit plus aujourd'hui à épuiser la diversité des relations nouées dans un contexte de globalisation ou de mondialisation.

Abstract: Stating that the State is not anymore the sole actor on the international plane goes almost without saying. The cooperation of sovereign States, through treaties or more elaborate projects such as the EU, does not correspond to the wide and increasing diversity of relationships enabled by globalisation.

Format: Trois présentations suivies chacune d'une session de débats / *Three presentations each followed by discussion.*

Déroulement:

- **B. SHAMS: Présentation de la problématique générale.** Il sera question du remplacement du droit international privé, discipline étato-centriste et positiviste par un droit transnational des conflits de normes et de la nécessité de l'émergence d'une telle discipline à l'aune de la régulation globale.
- **Y. HEYRAUD: Illustration: le Code mondial antidopage.** L'objectif est de partir d'un exemple particulier – la réglementation privée du dopage – et de mettre en perspective cette pratique dans la théorie générale du DIP. Il sera question des possibles effets néfastes des réglementations privées, vis-à-vis notamment des principes fondamentaux. Ce cas offre une illustration intéressante dans un contexte global, c'est-à-dire transcendant les frontières

étatiques.

- **E. FARNOUX: L'action privée comme mode de réglementation internationale.** Le *private enforcement* peut-il être utilisé comme clé de lecture en droit international privé français ou de l'Union Européenne pour comprendre ou éclairer certaines solutions du droit positif, particulièrement dans les domaines où le droit privé se teinte de considérations publicistes ? Cette figure participe-t-elle *in fine* d'une remise en cause de la distinction droit public/droit privé, au moins du point de vue du contentieux international ? Moins qu'un dépassement, il s'agirait alors d'une reconfiguration du cadre étatique.

Ancien : Marie Guimezanes

Contact : m.guimezanes@gmail.com

Vendredi /Friday
22 mai 2014

Matinée – Morning session (9:00 - 11:00) - Suite

Writing Workshop 1 – Ordre(s) juridique(s) / Juridical order(s)

Room 410 T

Organisateurs : Junior Mumbala Abelungu, Karim El Chazli, Federico Lenci, Guillaume Landais, Bogdan Ivanel, Enrique Prieto Rios

Description :

Voir le site internet dans l'onglet Workshops pour plus d'informations / Please visit the website at the « Workshops » page for more information and the final program

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Matinée – Morning session (11:00 - 13:00)

Le CNU sans peine – Partie II

Room J 210

Organisateurs : Véronique Champeil-Desplats (Paris X)

Ancien : Caroline Devaux

Contact : caroline.devaux@sciencespo.fr

Comment prendre position dans un courant de pensée pour sa thèse ?

Room J 208

Organisateurs : Bérengère Cagnon

Ancien : Bérengère Cagnon

Contact : berengere.cagnon@univ-lyon3.fr

Organisateurs : Khadiga Hafez et Giovanni Gruni

Description :

Giovanni Gruni: Food security and export restrictions in the trade agreement between the EU and the Caribbean

Between 2007 and 2008, the price of several basic food products spiked suddenly, leaving millions of people unable to afford sufficient food. During the crisis, World Trade Organization (WTO) law was unable to prevent the use of export restrictions by influential exporting countries jeopardising food security in vulnerable states. A recent trade agreement between the European Union (EU) and a group of Caribbean countries includes innovative clauses that prohibit export restrictions altogether. The paper argues that the prohibition on the use of export restrictions contained in this trade agreement is an excessively restrictive solution that does not solve the problems that emerged during the global food crisis. To the contrary, the clauses create new challenges for food security in vulnerable states. I develop three arguments to support this claim referring to short-term responses to food crisis, public revenues and fragmentation of international trade law. I conclude with a reflection on the limits of WTO law and the trade policy of the EU with regard to the improvement of food security in vulnerable countries.

Khadiga Hafez: L'accord général sur le commerce des services et les pays en développement

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS), est le premier ensemble des règles multilatérales et d'engagements régissant le commerce des services. Il a certainement d'énormes conséquences sur les Pays en développement (PED). C'est un système assez complexe et peut leur causer des problèmes politiques ainsi qu'économiques.

L'objectif de cet atelier consiste à ouvrir un débat autour des conséquences juridiques de l'AGCS sur les PED ainsi qu'autour les opportunités que l'AGCS peut offrir aux PED.

La discussion se déroulera d'une façon inter- réactive en commençant par une petite exercice sur le plan du sujet. Ensuite, on abordera en détail les points essentiels de la thèse tout en présentant notre avancement dans la rédaction et les défis rencontrés à ce stade.

Ancien : Caroline Devaux

Contact : caroline.devaux@sciencespo.fr

Vendredi /Friday
22 mai 2014

Matinée – Morning session (11:00 - 13:00) - Suite

La circoncision : un débat clandestin ?

Room J 201

Organisateurs : Rainer Maria Kiesow (EHESS)

Cf site internet

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Vendredi /Friday
22 mai 2014

Matinée – Morning session (11:00 - 13:00) - Suite

Writing Workshop 2 – Droit et concepts / Law and concepts

Room 410 T

Organisateurs : Valeria Ilieva, Marie Koehl, Vanessa Barbaro, Sara Paiola, Ekaterina Afanasyeva,
Catalina Pulido, Zelda Garcia-Lecoeur

Description :

Voir le site internet dans l'onglet Workshops pour plus d'informations / Please visit the website at the
« Workshops » page for more information and the final program

Ancien : Eleonora Bottini

Contact : bottini.eleonora@gmail.com

Déjeuner - Lunch Time (13:00 - 15:00) : Cafétéria

Restitution 13:30 – 15:00 : Room Erignac